

## **Pays-Bas : des conseils d'experts pour l'euthanasie**

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 30 mars 2011

Les soignants néerlandais qui se posent des questions à propos de l'euthanasie ou d'autres décisions autour de la fin de vie vont pouvoir désormais [obtenir](#) des conseils auprès de collègues spécialement formés à cet effet, révèle une publication pour infirmiers aux Pays-Bas.

Le réseau SCEN (soutien et consultations autour de l'euthanasie aux Pays-Bas), qui « fournit » déjà des médecins capables de donner un avis supplémentaire nécessaire pour qu'un médecin soignant veuille accéder à une demande d'euthanasie de la part d'un patient a été habilité (et subventionné) par l'équivalent néerlandais de l'ordre des médecins et d'autres instances publiques pour fournir des conseils plus généraux dans les régions « pilotes » du Limbourg et de la Hollande du Nord. Conseils téléphoniques exclusivement réservés aux infirmiers.

Les soignants qui auraient des questions sur les soins palliatifs doivent s'adresser à des équipes de consultation régionale spécialisées dans les soins palliatifs...

La vingtaine de « répondants » ont [suivi](#) deux jours de formation, en janvier, pour les rendre capables de tout dire de l'euthanasie, et rien des soins palliatifs puisqu'il s'agit, selon les autorités, de faire une nette distinction entre les deux domaines.

Les conseils donnés peuvent être d'ordre très pratique (comment pratiquer une euthanasie, par exemple) ou viser à aider le soignant lui-même à mieux vivre le rôle qu'il aura à y jouer ; une autre mission consiste à bien expliquer la différence entre euthanasie et sédation palliative qui mérite, me semble-t-il, d'être davantage creusée par une instance qui ne serait pas elle-même préposée à l'approbation de procédures d'euthanasie...

© [leblogdejeannesmits](#).